

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 5 février 1859

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation1 p. (134r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 5 février 1859, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/29682>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [5 février 1859](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destination Laeken, Bruxelles (Belgique)

Description

Résumé Sur un accident grave dont un Baptiste, venu de Belgique à Guise a été la victime : Baptiste a reçu un coup de fouet sur les deux yeux par le fait d'une maladresse du conducteur de la diligence de Landrecies ; il a été soigné par Godin et par un médecin ; il voit de ses deux yeux et se rétablit, mais ne veut pas que sa famille soit informée de l'accident ; Baptiste rentrera bientôt en Belgique. Godin avertit Brullé qu'il va lui expédier 4 ou 5 caisses de modèles, des meules et du sable moulu : « Nous ferons le reste à Laeken. »

Notes Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 133/135 ».

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Ressources naturelles](#), [Santé](#), [Transport de marchandises](#), [Transport de voyageurs et voyageuses](#)

Personnes citées [Baptiste \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Brullé, Alexandre (1814-1891)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriériste
- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

Biographie Éditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'[Adèle Augustine Brullé-Tardieu](#).

Godin confie en 1855 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par [Eugène André](#) à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février

1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Lundi le 4 février 1839

1334

133
134

Mon cher Monsieur Brûlé

un accident de plus grave est arrivé
mercredi dernier à Baptiste qui comme dans
le cas précédent est tombé à genou. il est arrivé le soir
par la section de tendons presque arraché par
la violence d'un coup de ferme du à la maladie
du conducteur de la diligence. ce coup avait porté
à la fois et de la même manière sur les deux
genoux qui aussitôt fait contracté le processus de
l'inflammation par des applications d'eau froide.
et durant toute la nuit le tendon de la jambe
étaient amollis. le médecin appelle ~~un~~ ^{de l'appellation} a me faire
la manipulation le plus tôt possible. ~~un~~ ^{de l'appellation}
un peu tôt pour ce qu'il a été
pratiquée une ligature sur malin auquel
Baptiste ne souffre plus il voit clair de ses deux
genoux si à ce n'est deux genoux que ces deux
longtemps il ne souffre plus que dans ceci
et j'ai bon espoir que ce dommage disparaîtra
comme l'effusion des eaux que nous lui avons donné
malgré cela il était empêtré dans l'habit
et malade d'après ce que je sais de danger
Baptiste a mal à la tête et cela me
dit un peu pourquoi il a mal à la tête
depuis plusieurs jours et de retour. je vous
engage donc à me renseigner

je vous rappellerai à la fin de la semaine
malaise de 3 ou 4 jours modérés et probablement le malade
se guérira de cette maladie sans prors le reste
à laisser

meilleurs amis amicales civilités

Gauthier